

Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal

Le conseil municipal a donné diverses délégations au Maire ou son représentant dans le cadre du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Les actes pris en vertu de cette délibération sont les suivants :

- Travaux et fournitures de service :

OBJET	SOCIÉTÉ	MONTANT TTC
Création et réalisation BM 2023	M. GOEPPNER	1 260,00 €
Impression BM 2023	A2DV	1 430,00 €
Création branchement regard + compteur 7 rue du Château	MOSELLANE DES EAUX	7 096,78 €
Entretien arbres commune	ID VERDE	16 692,00 €
Travaux aux écoles	GPENORD 57	10 200,30 €
Pose coffrets électriques	ROSSI STARCK	1 434,00 €
Travaux parking St Agnan	KEPIL Yavuz	2 039,80 €
Diagnostic énergétique bâtiments communaux	SOGECI	20 736,00 €
Porte local seniors	C'BAYEUR	4 166,80 €

- Achat de matériel :

OBJET	SOCIÉTÉ	MONTANT TTC
Ordinateur mairie MF (nouveau poste)	AMPLITUDE INFORMATIQUE	1 269,60 €
Ordinateur portable école	BOULANGER	971,98 €
Ordinateur portable ST	BUREAU VALLEE	538,90 €
Outillage : plaque vibrante	ALSACE LORRAINE MATERIELS	2 354,62 €
3 X autolaveuses	VERT NET	15 780,00 €
Tondeuse	ETS ROYER MOTOCULTURE	1 988,28 €
Déssherbeur	MECAVISTA	1 362,00 €
Ordinateur portable périscolaire	BOULANGER	1 292,93 €
Tondeuse débroussailluse	ETS ROYER MOTOCULTURE	18 400,00 €

Le conseil municipal prend acte de ces informations.

Pour extrait conforme,
 Ogy-Montoy-Flanville, le 25 juin 2024

**Le Maire,
 Eric GULINO**

